

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 22.

Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

En traitement de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40  
EDOUARD ROUYERRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 18 Décembre 1888

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 12 de ce mois, a autorisé M. le Chevalier Gaetano Brichieri Colombi, Chancelier du Consulat de la Principauté à Florence, à accepter et à porter la croix de Chevalier de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare, qui lui a été conférée par S. M. le Roi d'Italie.

NOUVELLES LOCALES

LL. AA. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg et M<sup>re</sup> le Prince Charles son fils se sont rendus à Nice mercredi dernier et ont eu l'honneur de déjeuner avec S. M. le roi de Wurtemberg.

M<sup>me</sup> la Baronne de Farincourt Présidente de l'Ouvroir des Dames de Saint-Vincent-de-Paul, a reçu de M<sup>me</sup> la comtesse de Wilton la somme de trois cents francs qui, d'après les intentions de la donatrice, a été répartie de la manière suivante :  
400 francs au bureau de bienfaisance;  
400 francs à la Société de Saint-Vincent-de-Paul;  
400 francs à l'Ouvroir.

La prospérité d'un pays se reconnaît à ses transactions commerciales. La Principauté est sous ce rapport des plus florissantes.

Nous avons annoncé que la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. avait décidé d'agrandir les quais et hangars de marchandises à Monaco, vu l'extension des arrivées à la gare. Cet agrandissement est des plus utiles, et voici les chiffres qui le justifient pleinement.

En 1887, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre, il a été reçu et expédié par la petite vitesse, à la gare de Monaco, 7,450 wagons représentant un chargement de 19,000 tonnes.

En 1888, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre, le nombre de wagons s'élève à 9,070, soit 1,920, de plus que l'an dernier, représentant 25,079 tonnes, d'où différence au profit de 1888 : 6,079 tonnes.

Félicitons donc la Compagnie de sa décision.

Samedi 29 décembre aura lieu l'installation définitive des religieuses Carmélites dans leur monastère.

M<sup>re</sup> l'Evêque, à 1 heure et demie de l'après-midi, procédera à la bénédiction de la nouvelle maison; elle sera suivie d'un discours de circonstance, de la bénédiction solennelle d'une cloche et du Salut du Très Saint Sacrement.

Cette cérémonie imposante sera, nous en avons l'espoir, rehaussée par une nombreuse assistance de fidèles de la Principauté dont nous connaissons déjà les sympathies pour le Carmel. On s'adressera au couvent des Carmélites pour obtenir des cartes d'entrée.

Un fort vent du sud-est, auquel a succédé une pluie fine et glacée, a soufflé samedi, toute la

journée, sur Monaco; la mer était houleuse. Nous ressentions là le contre-coup d'une violente bourrasque qui a causé d'assez grands ravages sur la côte d'Espagne, notamment à Barcelone.

Le lendemain, le soleil a reparu chez nous aussi brillant que d'habitude, mais la cime des montagnes qui nous séparent de l'Italie est restée depuis couverte de neige.

L'ouverture officielle des chasses du Cap Martin a eu lieu vendredi. Malgré une forte brise, la chasse a été bonne. Y prenaient part : MM. de la Morlière, Consul de France à Monaco, de Fontanes, le docteur Andral, Sapogenikoff, Bozon, E. Collinet, Prestat.

Extrait du règlement des Chasses du Cap Martin

- ARTICLE PREMIER. — Les chasses se font en battues.
- ART. 2. — Les personnes désirant prendre part à ces chasses devront se faire inscrire, au moins quatre jours à l'avance, au Secrétariat du Tir aux Pigeons, à Monte Carlo.
- ART. 3. — Les inscriptions sont faites selon les dates de leur arrivée; le nombre de fusils est limité à huit par chasse. Les intéressés sont prévenus par dépêche quarante-huit heures avant la chasse pour laquelle ils auront été inscrits.
- ART. 4. — Les chasses commencent à midi et demi.
- ART. 5. — Le prix de l'inscription pour une chasse de la première série est fixé à 60 francs, payable contre la remise de la carte d'admission.
- ART. 7. — Il est expressément défendu de tirer en avant de la ligne des rabatteurs. La plus grande prudence est recommandée aux chasseurs qui sont responsables des accidents qui pourraient avoir lieu par suite de leur imprudence ou de la non-observation du règlement.

Jeudi 20 décembre 1888, à 2 h. 1/2 de l'après-midi  
5<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE  
Sous la direction de M. ARTHUR STECK

- Symphonie en la (n° 7)..... Beethoven.
- A. Poco sostenuto; vivace — B. Allegretto — C. Presto — D. Allegro con brio.
- Ouverture de *Dimitri Donskoï*..... Rubinstein.
- (1<sup>re</sup> audition)
- A. *Romance sans paroles*..... Mendelssohn.
- B. *La Fileuse*..... Mendelssohn.
- Prélude de *Parsifal*..... R. Wagner.
- España*, rapsodie pour orchestre... Em. Chabrier.

On lit dans le Sport :  
Parmi les hôtes illustres de Paris, qui malgré sa prétendue décadence, est toujours de beaucoup la première ville du monde, citons le Prince Héritaire de Monaco. Son Altesse Sérénissime brille parmi les plus hardis et les plus savants navigateurs du monde. Les exploits scientifiques de son yacht l'*Hirondelle* sont justement célèbres. Pendant son séjour à Paris, le Prince a exposé à l'Académie des sciences les incidents de la dernière campagne de ce yacht. Elle avait pour théâtre les Açores et leurs environs, pour but la continuation des recherches précédentes avec des appareils nouveaux et perfectionnés. Par des pêches pélagiques atteignant la profondeur de deux mille deux cents mètres, on a obtenu des spécimens d'une faune intermédiaire presque totalement inconnue. Signalons également toute une série d'observations profitables à l'océanographie. Outre les explorations maritimes, il y a eu des explorations terrestres. Les matelots de l'*Hirondelle*, assistés de montagnards indigènes, ont procédé à l'étude zoologique de treize lacs inexplorés jusqu'ici et dont cinq ne figuraient

sur aucune carte. Le Prince qui montre un si noble dévouement à la science est né le 13 novembre 1848.

Fils de Charles III, Prince régnant de Monaco, et de feu la princesse Antoinette-Ghislaine, née comtesse de Mérode, il figure à titre de capitaine de frégate dans les cadres de la marine espagnole. La sœur de Charles III, la princesse Florestine, née en 1833, épousa, en 1863, le prince Guillaume de Wurtemberg, dont elle est veuve depuis 1869. La famille de Monaco est une des plus antiques maisons d'Europe. Son chef, Grimaldus I<sup>er</sup>, était seigneur d'Antibes en 950, et Guido I<sup>er</sup> était seigneur de Monaco en 1000. Charles III, le souverain actuel, règne depuis 1856 sur la petite Principauté monégasque, où il est très aimé de ses sujets et où il montre, depuis plus de trente-deux ans, de grandes qualités gouvernementales. Le Prince Albert, son fils unique, prince héritier, est populaire comme lui et marche dignement sur ses traces. De même que l'empereur du Brésil, le Prince Albert de Monaco a cherché à se faire par ses études une réputation spéciale, fleuron de plus ajouté à sa couronne.

L'Académie des sciences a fait l'accueil le plus flatteur aux communications de Son Altesse. Les richesses zoologiques que les dragages du yacht princier ont fournies au Muséum de Paris, les sondages à de grandes profondeurs destinés à faire connaître les reliefs du sol sous-marin, ses recherches sur la force et la direction des grands courants superficiels de l'Atlantique, tout cela était déjà présent à la mémoire des hydrographes et des naturalistes.

COURRIER DE LA SEMAINE.

« Une femme qui quitte Paris pour aller passer six mois à la campagne, en revient aussi antique que si elle s'y était oubliée trente ans. Quelquefois, les coiffures montent insensiblement, et une révolution les fait descendre tout à coup. Il a été un moment que leur hauteur mettait le visage d'une femme au milieu d'elle-même. Dans un autre, c'étaient les pieds qui occupaient cette place; les talons faisaient un piédestal qui les tenait en l'air.

« Les architectes ont été souvent obligés de hausser, de baisser et d'élargir leurs portes, selon que les parures des femmes exigeaient d'eux ce changement; et les règles de leur art ont été asservies à ces principes.

« On voit quelquefois sur un visage une quantité prodigieuse de mouches, et elles disparaissent toutes le lendemain... »

Ces lignes de Montesquieu nous revenaient à la mémoire ces jours derniers en lisant dans divers journaux une nouvelle qui, insinuée doncereusement, n'en contient pas moins la plus grave des révolutions parmi toutes celles qu'a déjà faites la mode, cette souveraine despotique qui gouverne les peuples dits civilisés.

On annonçait, en effet, que les mouches allaient être de nouveau en faveur près des dames qui, en échange (*sic*), allaient abandonner l'appareil ingénieux que nos aïeules appelaient, bien plus poétiquement que nous, vertugadin.

Les réflexions de Montesquieu, quoiqu'elles paraissent bien sévères, n'ont cependant rien d'outré. Peut-être même pourrait-on en faire une juste et moderne application... Mais nous nous bornerons

à donner ici quelques notes sur l'origine des mouches, dont parlent les chroniqueurs du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les femmes tachaient leur visage en y appliquant des morceaux de taffetas noir gommé, ordinairement ronds, quelquefois découpés en étoiles ou en croissants. Elles les plaçaient sur les tempes, près des yeux, sur la joue, au front, près des commissures de la bouche. Une femme de bon ton ne pouvait avoir moins de cinq ou six mouches sur le visage. Les plus modestes n'en portaient que trois. Elles ne sortaient point sans boîtes à mouches, dont le couvercle était intérieurement garni d'un miroir, afin de pouvoir, en cas d'accident, réparer la chute d'une mouche. Cet usage avait pour motif de faire ressortir la blancheur de la peau et de donner de l'éclat, de la vivacité à la figure.

Les mouches, en usage dès le règne de Louis XIV, n'étaient pas le seul artifice employé par la coquetterie; les femmes se peignaient le visage avec du blanc, du rouge, et quelquefois du bleu.

L'usage de se farder le visage, usage barbare, ridicule et funeste, même à la beauté, s'est conservé longtemps parce qu'il était consacré par l'étiquette de la cour. Une dame de qualité ne pouvait absolument paraître en public sans s'être enduit les joues d'une épaisse couche de vermillon; il eût été inélégant de sortir sans son rouge.

Les lous, masques de velours noirs, que les dames de la cour portaient encore du temps de la Régence, étaient tombés en désuétude; le rouge et les mouches les remplacèrent.

Sous la Régence, sous Louis XV et même sous Louis XVI, les femmes portaient une chaussure armée d'un talon en bois, dont la hauteur était au moins de trois pouces, et leur coiffure s'élevait d'un pied au-dessus de la tête; elles voulaient, par ces artifices, paraître plus longues.

La mode la plus étrange, la plus embarrassante, celle qui choquait le plus le bon goût, était la mode des paniers. L'ensemble d'une femme ressemblait avec cet habillement, aux battoirs des blanchisseuses. Dans la foule, les femmes ainsi vêtues étaient obligées de tourner, d'un côté en avant, de l'autre côté en arrière, les deux parties saillantes du panier, dont le volume occupait la place de trois ou quatre personnes. Dans les chaises à porteur, dans les carrosses, elles étaient forcées de faire sortir par les portières les parties latérales de cet ample et ridicule ajustement.

Dans les commencements du règne de Louis XV, les femmes de toutes conditions portaient cette singulière parure. Une femme sans paniers était considérée comme malade.

Les hommes suivaient aussi cette mode gênante. Les amples basques de leurs habits formaient paniers. Des baleines placées dans la plus grande largeur de ces basques les contenaient dans un état de tension et de raideur des plus comiques à voir.

Tous les hommes, jeunes ou vieux, de la cour et de la ville, portaient encore, sous la Régence, les volumineuses perruques en usage sous Louis XIV.

Vers la fin de son règne, elles avaient subi quelques altérations dans leur forme primitive.

Déjà, en 1693, elles avaient diminué de volume. La partie qui couvrait le dos fut divisée en deux autres parties d'où vint l'usage de porter deux queues qui descendaient parallèlement de la perruque à la ceinture. Puis de ces deux queues on n'en fit qu'une, c'est-à-dire que tous les cheveux de derrière réunis furent contenus dans les contours d'un ruban.

Les militaires portaient la perruque à la *brigadière*, ample autour de la tête et retroussée par derrière.

Les gens de bureau, attachés aux vieux usages, gardèrent encore longtemps les perruques in-folio du règne de Louis XIV.

Les bourgeois, les maîtres de métiers, et même les ouvriers, portaient tous perruque.

Un médecin ne pouvait visiter ses malades sans avoir la tête affublée d'une perruque à *trois marteaux*.

Vers l'an 1760, toutes les modes étaient à la *Ramponneau*. La coiffure des hommes et des femmes portait alors spécialement ce nom. L'arrangement symétrique des cheveux des dames était devenu un art difficile.

Le sieur Legros, coiffeur, composa un volume où il en établit sagement les principes. Jamais on n'avait vu à Paris un si grand nombre de coiffeurs de dames; on en comptait jusqu'à douze cents. Les perruquiers, jaloux du succès des coiffeurs, leur intentèrent, en 1769, devant la cour du Parlement un procès qui fit grand bruit à l'époque. Les perruquiers le perdirent.

Enfin, comme dernière *manie du jour*, signalons la mode des *pantins*, qui, pendant une partie du règne de Louis XV, occupa les Parisiens.

On voyait dans les rues, dans les salons, non seulement des enfants, mais des hommes de tout âge, de graves magistrats, porter dans leur poche, tenir d'une main une petite figure de carton colorié, et tirer de l'autre un fil, qui en faisait mouvoir les membres.

On fit sur cette mode ridicule des chansons et des épigrammes, dont les écrivains du temps nous ont laissé de nombreux échantillons.

— Les concerts classiques, qui sont toujours suivis par une foule sympathique, ont ouvert la saison hivernale avec le plus grand succès. Les journaux du littoral ainsi que ceux de Paris consacrent à ces solennités musicales des articles des plus élogieux. Tous s'accordent à féliciter M. Steck du choix *very select* des morceaux qui les composent, et ses artistes de la bonne exécution des œuvres qui y sont interprétées. Jeudi dernier, S. A. le Prince Karl, fils de S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, honorait de sa présence le quatrième concert classique. M<sup>me</sup> la Maréchale Canrobert y assistait également dans la loge de S. Exc. M. le Gouverneur Général.

— Les concours de tirs aux pigeons sont ouverts depuis mardi. Les sportsmen trouveront là, comme aux chasses du Cap Martin, leurs distractions favorites. Ces chasses, réservées, à l'origine, à quelques privilégiés, sont désormais accessibles à tous les gentlemen. Un nouveau règlement fixe ces réunions cynégétiques au nombre de 12, savoir: les 14, 19 et 26 décembre; 2, 9, 15, 22 et 30 janvier; 6, 13, 20 et 27 février. Le gibier (consistant en faisans, perdrix, bécasses et lapins), qui aura été tiré, sera réparti par moitié entre les chasseurs et l'Administration.

On a trouvé plus haut le règlement de ces chasses qui ne peuvent manquer d'attirer un grand nombre d'amateurs.

— Attendu prochainement à Monte Carlo, M. Léon Jehin, ancien directeur de l'orchestre de la Monnaie, où il est unanimement regretté. M. Jehin a été choisi par M. Gandrey pour diriger les représentations d'opéra.

Nous reproduisons ici la liste des œuvres que donnera sur notre scène l'excellente troupe de l'Opéra-comique.

Les 8 et 12 janvier, *Mireille*. — 15 et 19, *Philémon et Baucis* — 22 et 26, *Le Caïd*. — 29 janvier et 2 février, *Mignon*. — Les 5 et 9 février, *Faust*. — 12 et 16, *Les Pêcheurs de Perles*. — 19 et 23, *Rigoletto*. — 26 février et 2 mars, *Les Dragons de Villars*. — Les 7 et 9 mars, *Carmen*. — 12 et 16, *Manon*. — 19 et 21, *Roméo et Juliette*. — 26 et 30, *Le Roi d'Ys*.

Six de ces opéras n'ont jamais été joués à Monte Carlo. Nous nous réservons de donner en temps utile une analyse de ces poèmes qui permettra à nos lecteurs de suivre les opéras sans recourir au *libretto*.

— Les étrangers n'attendent pas les représentations théâtrales qui marquent ordinairement le plein de la *season* sur le littoral, pour accourir sur les bords de la Méditerranée. Signalons comme venus à Monaco la semaine dernière :

Le prince Léon Gargarino; le prince et la princesse Poniatowski; le prince et la princesse Lubomirski; M. Leonides Schmourlo, attaché au ministère de la justice, russes; l'amiral anglais Auguste Ludloff-Case; le général américain Georges Fitzhugi; le duc di Grottaminarda; le général Linac; M. Cavallini, député, italien; M. Léopold de Walsassina, chambellan de S. M. l'Empereur d'Autriche; le baron Hugues de Richtofen, ministre d'Etat, allemands; M. Adolphe Zeller-Guyer, consul général de Grèce à Zurich; le vicomte de Bresson, ministre plénipotentiaire; le comte de Montecupo;

MM. de Kuyper, F. de Montais, le colonel Crossley, le capitaine Murray, le comte Cioleck; M. Robert Sager, Chambellan et Vice-Maitre des cérémonies de S. M. le Roi de Suède et de Norvège; M. Verhoeven, villa Carlotta; M. Delano, villa des Fables; lady Rossmore, le marquis et la marquise d'Estampes, à Monte Carlo-Hôtel, etc.

Cette affluence toujours croissante, la beauté de notre climat, l'enchantement de notre littoral éblouissant de soleil, baigné par le flot bleu, tout odorant des fleurs d'orangers et de roses, ont toujours inspiré les poètes; mais en ce moment surtout les dénominations les plus gracieuses, les œuvres les plus artistiques sont enfantées à son sujet.

Il nous arrive un magnifique album intitulé *Aux Rives d'or*. On devine de suite que ces rives ne peuvent être que celles baignées par l'azur méditerranéen! C'est un fort joli volume, relié avec élégance, bleu et or, et qui contient des dessins charmants. Il est édité par Plon (10, rue Garancière à Paris) avec un luxe qui est habituel à cette excellente maison de librairie.

Ceux qui ne peuvent, hélas! s'envoler vers ces bords fortunés auront désormais, grâce à Mars, la consolation de voir à peu de frais les *Rives d'or* se dérouler sous leurs yeux éblouis. L'aimable artiste, qui est le dessinateur attitré de toutes les élégances mondaines, nous promène, depuis Marseille, sur les plages les plus séduisantes, les plus fleuries, les plus fréquentées du high-life: à Hyères, Cannes, Nice, Monaco, Menton, San Remo, jusqu'à Gènes. L'exactitude minutieuse avec laquelle sont reproduits les sites et les paysages, donne à ce charmant album un tel parfum de vérité et un si particulier état qu'il permettra aux touristes de fixer leurs souvenirs d'une manière durable, et qu'il donnera à ceux qui ne connaissent pas ce pays fleuri la sensation exacte de la contrée sans rivale. Comme on se sent vraiment en plein soleil, dans le Midi, loin de ces stations balnéaires de l'Ouest que Mars nous a d'ailleurs si joliment dépeintes dans son ravissant album sur les *Plages de Bretagne et Jersey*, ainsi que dans le précédent: *Aux bains de mer d'Ostende!*

On pourrait peut-être reprocher (est-ce un reproche?) aux types sortis du crayon de l'artiste d'être trop... flattés. Ses femmes surtout sont toutes jolies, attifées somptueusement. Et des poses! Sont-ce bien là des pêcheuses... et ne dirait-on pas plutôt des pêcheuses sorties du sein... de l'Eden? En tous cas, c'est plus agréable à l'œil que le réalisme, et les légendes qui accompagnent les dessins, sont marquées au coin de l'esprit. *All right!*

H. L.

C'est hier lundi que les nouveaux billets de cinq cents francs ont été mis en circulation, à Paris et dans les départements.

Ceux de cent francs ne feront leur apparition qu'après le 31 décembre 1888.

Voici les termes de l'avis officiel que la Banque de France vient de faire publier.

Le nouveau billet de cinq cents francs, de même format que le billet ancien, est composé, au recto et au verso, de deux vignettes bleue et rose, dont la réunion lui donne une apparence violacée.

La vignette rose du recto est rectangulaire et formée d'une série d'ornements portant un peu au-dessus du centre un caducée accosté de deux médaillons, dont les têtes représentent, l'une la *Force* et l'autre un *Mercur*; aux quatre angles, le monogramme B F de la Banque de France.

Cette vignette sert de fond à la vignette bleue en ovale de l'ancien billet, à laquelle il a été apporté les modifications suivantes: le cartouche supérieur, au caducée supporté par deux génies, est remplacé par un cartouche avec les mots: *Banque de France*; aux médaillons antiques, placés aux extrémités du grand axe de la vignette, sont substitués les deux médaillons qui reproduisent le texte de l'article 139 du code pénal, et qui, dans le nouveau billet, sont imprimés tous les deux en blanc sur fond bleu.

Les mots *cinq cents francs* sont composés en majuscules; la date de création est imprimée en noir.

Au verso, l'ancienne vignette bleue, imprimée sur un fond grisé rose, a été conservée sans aucune modification.

Rien n'a été changé non plus au filigrane, recouvert par la vignette rosée au recto, mais dont la place a été complètement réservée au verso, où l'encadrement violet de la vignette le fait ressortir par à plat avec plus de vigueur encore que dans l'ancien billet.



